

**Revue mensuelle**

TIRAGE 38 000 exemplaires

2 allée de la salamandre 94000 Créteil  
Tél. : 01 49 80 19 05 Fax : 01 43 99 46 59  
[contact@lefildentaire.com](mailto:contact@lefildentaire.com)

**Directrice de la publication :**

Patricia LEVI  
[patricialevi@lefildentaire.com](mailto:patricialevi@lefildentaire.com)

**Une publication de la société COLEL**

SARL de presse – RCS 451 459 580 - ISSN 1774-9514  
Dépôt légal à parution - CPPAP n° 0707 T 88392

**Rédacteur en chef :**

Dr Norbert COHEN  
[norbertcohen@lefildentaire.com](mailto:norbertcohen@lefildentaire.com)

**Directrice commerciale :**

Patricia LEVI

**Direction artistique :**

Lordje

**Rédaction :**

Catherine BEL, Dr Steve BENERO,  
Dr Edmond BINHAS, Georges BLANC,  
Alain CARNEL, Dr Jacques CHARON,  
Rodolphe COCHET, Dr Stéphane Fraisier,  
Catherine N°GUYEN, Dr Philippe PIRNAY,  
Yves ROUGEAUX, Dr Déborah TIGRID

**Conseiller spécial :**

Dr Bernard TOUATI

**Comité scientifique :**

Dr Fabrice Baudot (endodontie, parodontologie)  
Dr Eric Bonnet (radiologie numérique, blanchiment)  
Dr Alexandre Boukhors (chirurgie, santé publique)  
Dr Nicolas Cohen (microbiologie, endodontie, parodontologie)  
De Georges Freedman (cosmétique) (Canada)  
Dr David Hoexter (implantologie, parodontologie) (USA)  
Dr Alexandre Miara (blanchiment)  
Dr Hervé Peyraud (dentisterie pédiatrique et prophylaxie)  
Dr René Serfaty (dentisterie restauratrice)  
Dr Raphaël Serfaty (implantologie, parodontologie)  
Dr Stéphane Simon (endodontie)  
Dr Nicolas Tordjmann (orthodontie)  
Dr Christophe Wierzelewski (chirurgie, implantologie)

**Secrétaire de rédaction :**

Barbara VACHER  
[bvacher@lefildentaire.com](mailto:bvacher@lefildentaire.com)

**Secrétaire de direction :**

Marie-Christine GELVÉ  
[mcg@lefildentaire.com](mailto:mcg@lefildentaire.com)

**Imprimerie :**

AUBIN IMPRIMEUR - Chemin des Deux Croix B. P. 02 - 86240 LIGUGÉ

**Couverture :**

©Platinum

**Publicité :**

Patricia LEVI - 06 03 53 63 98

**Annonces :**

Axel Dentaire, ADF, Voco, Sirona, ACTEON Satelec, ITENA, Sun Dental Labs, Easy Implant, Mectron, PTJ International, Association PRECAUTION, CEIOP, EFCB, Impact Dentaire, Labocast (Le Fil Dentaire), Axel Dentaire, Medical Universal, Melag, Friadent, E-motion, NGP, Polydentia, Dürr Dental, Ultradent, Nichrominox, Vita, WH, S&M, Foxy Etudes et Développement, RH Dentaire, XO Care (supplément), Progress Dentaire (supplément), Groupe Edmond Binhas, Zedental.

**Encarts :**

AIIIO, Protilab

**Supplément :**

Hors série octobre 2007, « guide produits »

**PROTILAB****Ça déménage !**

**A**fin de répondre à une demande croissante de ses clients praticiens, Protilab s'agrandit et transfère ses locaux au 4 rue Jacques Cartier, dans le XVIII<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. D'une surface d'environ 400 m<sup>2</sup>, ces locaux permettront à Protilab de disposer d'un laboratoire intégré de cinq techniciens, d'une plateforme de gestion des commandes totalement informatisée, et d'équipes de conseillers administratifs et techniques à la disposition des praticiens.

Ces nouveaux locaux permettent également à Protilab de lancer deux nouvelles lignes de produits : la gamme « Eco Plus » et la gamme « Express ». La première répond aux besoins de maîtrise des coûts du chirurgien-dentiste en proposant des réalisations à un excellent rapport qualité-prix. La gamme Express, quant à elle, répond à des exigences de délais : les travaux sont réalisés entre un et deux jours ouvrés dans le laboratoire parisien. Ces deux gammes viennent compléter la gamme classique, la gamme « Perfection », qui correspond à des travaux réalisés par les meilleurs techniciens du laboratoire en Asie. ◆

**PROTILAB**

N°Azur : 0 810 81 81 19

[www.protilab.com](http://www.protilab.com)

**ONCD - CONSEIL NATIONAL****Radioprotection : vers un assouplissement ?**

**D**ans un récent communiqué, l'ONCD a informé de la parution prochaine d'un décret relatif à la protection des travailleurs contre les dangers des rayonnements ionisants. Ce décret devrait transférer à l'Autorité de sûreté Nucléaire (ASN) le soin d'étudier des propositions d'aménagements de la réglementation concernant les générateurs des praticiens et les risques réels liés à leur utilisation. Les périodicités de contrôles, de l'obligation de déclaration à l'ASN et celles des modalités d'interventions et des missions confiées à des PCR externes pourraient ainsi être aménagées. A cet égard, le Conseil national est invité à participer à un groupe de travail en charge d'élaborer des propositions. ◆

[www.ordre-chirurgiens-dentistes.fr](http://www.ordre-chirurgiens-dentistes.fr)